

CS 10 : Suivi des oiseaux nicheurs – partie Limicoles 2019

Objectifs

Apprécier l'utilisation des différentes parties de l'embouchure de la Seine par les « oiseaux marins » et connaître les évolutions d'effectifs de ces espèces sur le long terme.

Méthodologie

L'ensemble des secteurs (RNNES, ZPS et territoire de compétence de l'OA) est prospecté d'avril à juillet par le GONm et l'Observatoire avifaune. Les recensements concernent la recherche : des couples en parade ; des oiseaux seuls montrant un comportement territorial ; d'oiseaux couvant ; de poussins ou juvéniles ; d'indices de construction de nid, d'accouplements ; et ponctuellement de nids contenant des œufs.

Résultats

Résultats généraux

Au total, huit espèces de limicoles ont niché ou potentiellement niché sur la zone d'étude en 2019.

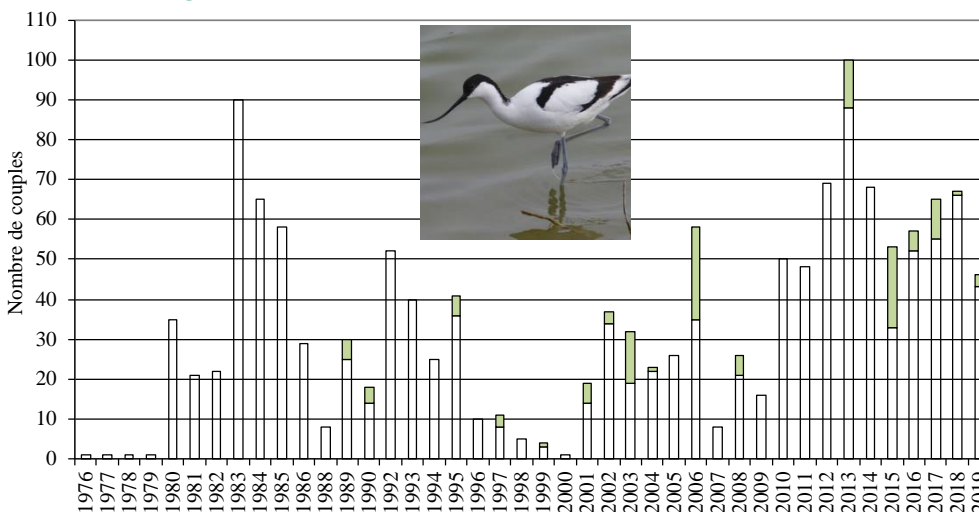
Espèces	Nombre de couples recensés en 2015	Tendances observées de 2000 à 2019
Avocette élégante	43 à 46	▲
Échasse blanche	5 à 7	▲
Barge à queue noire	0	▼
Vanneau huppé	123	▲
Petit gravelot	10 à 11	▶
Gravelot à collier interrompu	6	▲
Huîtrier-pie	6	▲

Echasse blanche

En 2019, 5 à 7 couples ont été notés dans l'estuaire de la Seine. Les couples étaient surtout cantonnés sur des mares. Vu le faible nombre de couples d'échasses noté dans l'estuaire, il est difficile d'en tirer une tendance d'évolution. Il est intéressant de constater qu'elle s'y s'installe pratiquement chaque année et que les effectifs sont plus importants ces dernières années.



Avocette élégante



Evolution du nombre de couples d'Avocette élégante dans l'estuaire de Seine (bleu = nb min, vert = nb max).

L'effectif de 2019 (43 à 46) est le plus faible de la dernière décennie. , trois sites ont accueilli des nicheurs d'avocette : une mare située dans les prairies du Hode (sans succès car les œufs ont été détruits) ; une mare située dans les prairies subhalophiles ou un nid à

deux œufs a été observé le mais sans succès ensuite ; le reposoir sur dune, secteur où les effectifs maxima ont été observés avec 42 nids (MOREL). Tous ces couples ont subi un échec probablement lié à de la prédation. Malgré la baisse de cette année le **seuil d'importance nationale est toujours atteint, mais le succès de reproduction n'est pas bon.**

Petit gravelot

Cette espèce connaît des fluctuations interannuelles importantes. Il y a eu **10 à 11 couples repérés en 2019**, c'est année plutôt moyenne. Ils ont été vus sur les hauts de plage de la rive sud ; en bord de Seine (sud et nord) et sur la dune.



Gravelot à collier interrompu

Entre 2004 et 2008, l'espèce avait déserté l'estuaire alors qu'elle y était assez régulière. L'année 2009 signe son retour, depuis le nombre de couple fluctue entre 4 et 11. **L'année 2019 est une année moyenne avec 6 couples** : 4 sur le reposoir sur dune et deux sur Pennedepie (haut de plage et mare asséchée).



Vanneau huppé

La population diminue entre 1996 et 2000, puis est assez stable jusqu'en 2004, pour globalement augmenter ensuite. Les 144 couples de 2015 représentent un effectif jamais atteint depuis le milieu des années 1990 **et l'effectif de 2019, avec 123 couples, est le troisième plus important pour la période considérée, effectif demeurant cependant nettement inférieur à ceux du milieu des années 1980** (340 à 660 couples). Cette baisse s'inscrit en partie dans le contexte de la diminution observée aux niveaux national et européen. Ils nichent principalement sur les prairies de la réserve.



La barge à queue noire

Elle a niché chaque année dans l'estuaire depuis 1975. **Depuis 1998, la population est en baisse avec, selon les années, deux à six couples nicheurs. De 2010 à 2013, seulement deux couples se sont cantonnés.** En 2014 et 2015 il n'y en avait qu'un couple qui a échoué dans sa reproduction. **En 2019, comme en 2017, aucun couple ne s'est cantonné** pendant une longue période dans la RNN et à ses abords, alors qu'il y en avait 3 en 2018. Le printemps sec et donc le peu d'eau dans les prairies peut expliquer cette absence en 2019.

Huîtrier pie

Dans l'estuaire de la Seine, 0 à 7 couples ont niché selon les années. **En 2019, six couples y ont niché ce qui correspond au second effectif depuis 1984, à égalité avec le nombre de couples de 2017.** Quatre couples sur l'îlot du Ratier, deux à la base d'un des pieds du pont de Normandie. Cette population semble connaître une croissance depuis le début des années 2000, mais les effectifs restent faibles.



Combattant varié, Chevalier gambette, Bécassine des marais

Ce sont des espèces qui ont nichées dans l'estuaire, mais que **l'on ne retrouve plus aujourd'hui ou alors très occasionnellement** (indices pour le grand gravelot en 2015).

Bilan et perspectives

La situation des limicoles nicheurs de l'estuaire de la Seine est **très préoccupante sur le très long terme**, puisque pratiquement toutes les espèces ont régressé par rapport aux recensements de 1983-84. Certaines populations comme la barge à queue noire ou l'avocette élégante ne doivent pas être négligées car elles **atteignent régulièrement le seuil national et d'autres sont d'importance régionales**. Par rapport au milieu des années 1990, la situation n'est pas la même pour toutes les espèces. Certains de ces limicoles sont fidèles au site de reproduction, il est donc important de continuer à réaliser des aménagements propices à la nidification (îlots, gestion niveaux d'eau ...). La plupart des limicoles nichant dans l'estuaire occupent préférentiellement **les prairies pâturées qui doivent garder leur caractère humide** (inondée au début du printemps puis réessuyage naturel), et être **exploitées de manière extensive** (chargement instantané > à 2 UGB/ha). Les limicoles occupants plutôt les hauts de plage ou îlots en bordure d'eau sont très sensibles au dérangement. Il est important **de limiter les perturbations humaines et l'entretien** (coupe de végétation, travaux, nettoyage de déchets) sur les zones propices à cette période.